Image not found or type unknown

Regroupement familial - enfant

Par **meriem meriem**, le **23/08/2017** à **13:13**

Bonjour,

On est un couple marocain qui cherche à s'installer en France, on a des bonnes offres d'embauche qui va nous permettre de vivre en France. Mais le problème qui se pose que nous avons un enfant de 2 ans et nous sommes très stressés par le faite d'être loin de nous. Est-ce qu'il y a une solution parce que la procédure de regroupement familial est très longue (1 an et demi à ma connaissance).

Merci d'avance pour toutes informations.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés